

PRÉSENTATION DE LA ZAE

Communes : Annemasse / Ville la Grand / Cranves-Sales / Juvigny

Date de création : 1965/1969

Gestionnaire de la zone : Annemasse Agglo – entretien confié aux communes d'Annemasse et Ville-la-Grand

ACCESSIBILITÉ



Autoroute : A40/sorties 14 (4km / 10 min et 15 (8km / 10 min)

Routes desservant le parc : RD 1206, 903 ; P+R Altéa (350 places)



Desserte en transports en commun par le **Réseau TAC** : Lignes Tango, 6, 7, TAD B, TAD C + réseau Start, ligne H



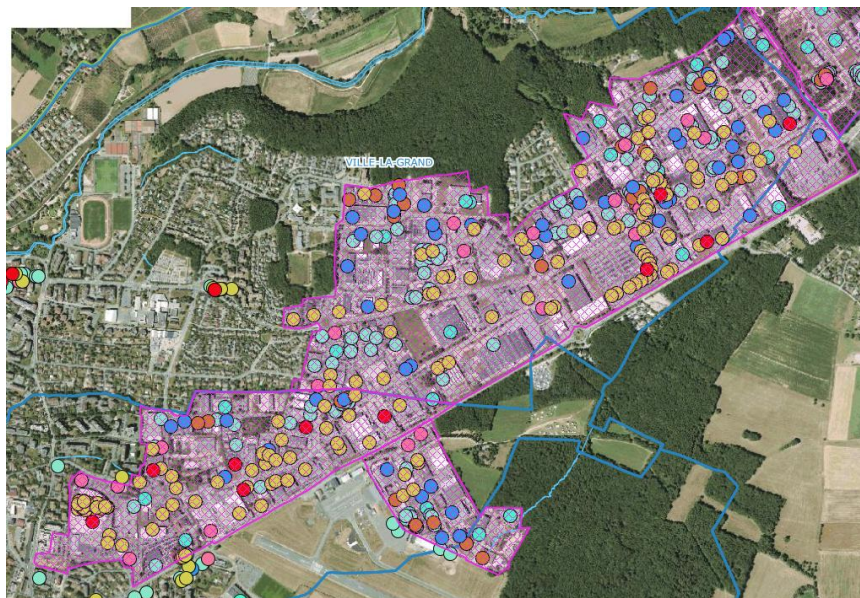
Gare voyageurs (TER) la plus proche

Gare d'Annemasse (1,5 à 2km, gare desservie par la ligne Tango)

Gare de Machilly (6,5 km, gare desservie par les lignes TAD B et ligne H Start)



Aérodrome d'Annemasse (5 min)



Accès aux centres villes d'Annemasse et de Ville-la-Grand en quelques minutes.



SURFACES ET DISPONIBILITÉS

Superficie totale : 152 ha

Densité bâtie : 29%

Vacance immobilière: 3,4%

ÉQUIPEMENTS

Electricité, eau, assainissement collectif, gaz, Fibre FTTH/ FTTO, crèche... Bornes IRVE nombreuses sur la ZAE, P+R Altéa, nombreux points de restauration, nombreuses activités sportives et services sur la ZAE.

ACTIVITÉS

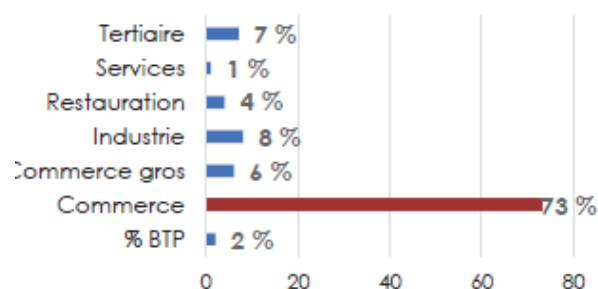
Zone mixte regroupant des activités commerciales, tertiaires, industrielles, artisanales, logistique.

Environ 494 entreprises, 4644 emplois (Source : Atlas ZAE DDT74 2022 / SIRENE 2020), soit 34 emplois/ha.

Principales entreprises industrielles: Parker Hannifin France, Danfoss, Platret, Labcatal, Péguet Maillon Rapide, ADTP, Alliance Healthcare, etc.

Principales entreprises commerciales : Intermarché, Décathlon, Leroy Merlin, concessionnaires automobile, Centre Commerciaux Praz du Léman, Cap Bernard, etc.

Dominante d'activités (%)



PROJETS ET TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DE LA ZAE

Deuxième ZAE de Haute-Savoie par sa taille et le nombre d'entreprises accueillies, la ZAE du Mont-Blanc est particulièrement dynamique. Elle s'étire sur environ 3 km de long et 300 à 700 m de large. Alors qu'elle est plébiscitée pour l'implantation d'activités résidentielles et commerciales, Annemasse-Agglomération souhaite conserver le caractère mixte de la ZAE en permettant la préservation et le renforcement des activités productives (industrielles et artisanales) et en cadrant sa requalification.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà entreprises par l'agglomération allant d'un renforcement des circulations en modes actifs, à la préservation de corridors écologiques en ZAE, ainsi qu'un travail sur les questions énergétiques.

De plus, un PAPAG (Périmètre d'Attente pour un Projet d'Aménagement Global) a été instauré en cœur de ZAE devant conduire à un projet de recomposition de la ZAE. Ainsi, la ZAE du Mont-Blanc a fait l'objet de l'appel à idées Mix Cité 3 (<https://mixcite.caue74.fr/mixcite-3/>) et a été retenu en 2024 dans le cadre du Plan de Transformation des Zones d'Activités Commerciales lancé par l'Etat et l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires. Une nouvelle Orientation d'Aménagement et de Programmation devrait être définie courant 2026 sur le secteur PAPAG et d'autres études à visée opérationnelles seront lancées en début de mandat 2026/2032.



Documents d'urbanisme : SCoT/DAAC d'Annemasse-Agglomération, PLU d'Annemasse, de Cranves-Sales, Juvigny et Ville-la-Grand.

Extension(s) prévue(s) : Néant – projet de requalification en cours.



Source : Mix Cité 3

